



AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Berck sur Mer, Hôtel de Ville Place Claude Wilquin, 62600, Berck-sur-Mer, F, Courriel : mairie@berck-sur-mer.com, Code NUTS : FRE12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.berck.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-demat.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-demat.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Ville de Berck-sur-Mer, Hôtel de Ville Place Claude Wilquin, Point(s) de contact : Direction des affaires foncières, 62600, Berck-sur-Mer, F, Courriel : mairie@berck-sur-mer.com, Code NUTS : FRE12

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'octroi des sous-traités d'exploitation liés à l'occupation du domaine public concédé

Numéro de référence : DSP01.2020

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 55000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne l'attribution à des délégataires, selon une procédure de délégation de service public, de sous-traités d'exploitation de la plage naturelle de Berck-sur-Mer concédée par l'Etat à la commune via une convention de concession, en vue d'y développer des activités définies, à l'exclusion de toute autre exploitation commerciale.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 55000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE12

Lieu principal d'exécution : Plage centre – au nord à proximité du bâtiment de l'Eole (axe de l'avenue du Dr Quettier)

II.2.4) Description des prestations : Location de matériels nécessaires aux bains de mer (transat, parasols, tentes de plage, brise-vent...). Activité principale pouvant être complétée par une activité de restauration rapide type snack, gourmandises, petits déjeuners, vente de boissons. L'emprise est d'une superficie de 250 m2 (terrasse en caillebotis fournie par la commune). Un bâtiment modulaire de 39 m2 est mis à disposition par la commune.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 72

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Délégation de service public

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
- lettre de candidature dûment datée et signée (dernière version du formulaire DC1 à jour ou

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

équivalent), - pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, - habilitation donnée au mandataire en cas de candidature groupée (dernière version du formulaire DC1 à jour ou équivalent), - lettre de déclaration du candidat (dernière version du formulaire DC2 à jour ou équivalent), - copie le cas échéant des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire, liquidation judiciaire ou faillite personnelle, - déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun de cas indiqués dans les documents de la consultation, - déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat répond à la réglementation relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, - déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, - déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, - un extrait K-bis ou document similaire, - en cas de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique (principaux actionnaires) et le rattachement au groupe candidat.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - bilans, comptes de résultats et annexes des trois derniers exercices clos, certifiés par un commissaire aux comptes - engagements hors bilans (liste, montants, objets), procès en cours, existence ou non d'une procédure d'alerte du commissaire aux comptes (comptes sociaux et comptes consolidés si applicable) ; - rapport du commissaire aux comptes des trois derniers exercices clos - tout autre document comptable ou bancaire permettant au candidat de justifier sa capacité financière à assurer la gestion et l'exploitation du lot.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : les critères mentionnés dans les documents de la consultation seront pris en compte.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - présentation des références professionnelles dont peut se prévaloir le candidat, acquises au cours des trois dernières années. Le candidat est invité à présenter ses références de manière détaillée. - la commune accepte toute preuve de garantie de la qualité du service produit par le candidat. - le candidat devra rédiger une lettre de motivation et détailler la façon dont il compte gérer le service délégué au regard des principes le régissant (continuité, adaptabilité et égalité avec son corollaire neutralité) et notamment détailler les moyens humains et matériels permettant d'apprécier l'organisation qu'il entend mettre en œuvre dans le cadre de la délégation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : les critères mentionnés dans les documents de la consultation seront pris en compte.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

15 janvier 2021 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les critères de sélection des offres sont les suivants: Valeur de l'offre en termes d'exploitation et de gestion (pondération 20%) - qualité technique et commerciale du projet d'exploitation incluant notamment la présentation de l'activité sur site, la variété, la qualité et l'originalité des prestations proposées, les tarifs prévisionnels, les moyens de communication ; - actions pour valoriser le site et favoriser la fréquentation de la structure ; Valeur technique de l'offre (pondération 25 %) : - respect des obligations réglementaires (déclaration des activités aux administrations concernées, assurance, ...) - qualité architecturale / Esthétisme (matériel utilisé, enseigne proposée...) - moyens humains et matériels spécifiquement affectés au service - organisation mise en place afin d'assurer l'exploitation du service conformément aux prescriptions du présent règlement et sa capacité à en honorer les contraintes ; - capacité du candidat à décliner des actions en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable ; - expérience du candidat dans la gestion d'une délégation ou d'un établissement similaire ; Valeur financière de l'offre (pondération 55 %) - plan d'investissement sur la durée du sous-traité - comptes prévisionnels d'exploitation sur la durée du sous-traité ; - conditions financières proposées

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59014, Lille Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 59 54 23 42, Courriel : greffe.talille@juradm.fr, Fax : (+33) 3 59 54 24 45, Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un référé précontractuel peut être introduit dans un délai de 16 jours, ou de 11 jours en cas de transmission électronique, à compter de la date d'envoi de la notification à l'ensemble des candidats intéressés de l'intention de conclure le marché avec l'entreprise retenue par l'Autorité Délégante. Un référé contractuel peut être introduit, dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative, dans les 31ème jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, à défaut, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat. Un recours contre le contrat peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

:

VI.1) RENOUELEMENT

Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59014, Lille Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 59 54 23 42, Courriel : greffe.talille@juradm.fr, Fax : (+33) 3 59 54 24 45, Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24 novembre 2020